



# AIDEZ-NOUS à former les professionnels de **DEMAIN** !



Collecte 2017  
Salaires 2016

# QUI sommes-nous ?

Créée en 1915 pour les orphelins de guerre du personnel des PTT, **le Foyer de Cachan est une association reconnue d'utilité publique, abritant un lycée professionnel privé sous contrat avec l'Education Nationale.**

Nous formons des jeunes en difficultés scolaires et nous leurs redonnons confiance pour les amener vers une réussite professionnelle, grâce à un environnement pédagogique de haut niveau.

• NOTRE MISSION •

**FORMER  
ÉDUIQUER  
INSÉRER**

des jeunes en  
difficultés scolaires

## NOS FORMATIONS, de la 3ème Prépa Pro au Bac Pro

• EN CHIFFRE •

**300** élèves

dont **80** internes

**70** apprentis

**40** professeurs



**Les métiers de la Sécurité**  
Bac pro



**Commerce**  
Bac pro



**Soins à la personne**  
Bac pro



**Electrotechnique**  
CAP, Bac pro

• NOS RÉSULTATS •

**92%**  
de réussite

pour l'ensemble de nos  
filiales, un taux au  
dessus de la moyenne  
nationale.

## Les PROJETS FINANCÉS grâce à la taxe d'apprentissage

- Création d'un **plateau technique pour la filière Commerce**. Aménagé comme une vraie boutique, ce lieu est équipé d'une caisse enregistreuse, de rayonnages et de différents équipements.



- Mise en place d'un **plateau technique pour notre nouvelle filière « Métiers de la sécurité »** avec une salle de vidéosurveillance, des caméras, et une salle de sécurité incendie.

- Achat de **tableaux numériques** pour les salles de cours.



## Les projets pour lesquels nous avons BESOIN DE VOUS

Cette année, nous avons besoin de 400 K€ pour :

- **L'achat d'une salle de "formation incendie"** pour permettre à notre nouvelle filière des Métiers de la sécurité de s'exercer à l'utilisation des extincteurs et des robinets d'incendie armé.
- **Renouveler le matériel** de la filière Soins à la Personne pour un apprentissage sur des équipements indispensables à leur vie professionnelle.
- **L'achat de matériel informatique** pour les salles d'enseignement dédiées, ordinateurs et tablettes numériques.



# LA TAXE D'APPRENTISSAGE, le seul impôt libre d'affectation

Nous verser la taxe d'apprentissage, c'est **investir directement dans le développement de la professionnalisation.**

Cela permet aux élèves d'améliorer leurs conditions d'études et leur employabilité grâce à des équipements de pointe correspondants à leurs filières.

## Pourquoi le FOYER DE CACHAN ?

En nous versant votre Taxe d'Apprentissage, **vous nous permettrez d'accomplir, au service de la pédagogie, d'importants investissements.**

Grâce à votre contribution, nos élèves vont pouvoir **bénéficier de plateformes techniques équipées comme dans les entreprises** susceptibles de les accueillir en stage voir même de les employer après leur formation.



# Comment nous faire bénéficier de votre **TAXE D'APPRENTISSAGE** ?

Le **Foyer de Cachan** est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage sur la masse salariale au titre du **HORS QUOTA sur la catégorie A**.

Pour effectuer votre versement au Foyer de Cachan, vous devez solliciter **un organisme collecteur de la taxe d'apprentissage (OCTA)** et lui indiquer votre répartition en faveur du Foyer de Cachan.



Sur le bordereau de l'OCTA, précisez comme bénéficiaire :

**Hors Quota :**  
Foyer de Cachan  
36 avenue du Président Wilson  
94234 Cachan  
**CODE UAI : 0940823J**



Pour 2017,  
date limite  
de versement :  
**28 FÉVRIER**

## LE MOT de Françoise Eslinger, Présidente du Foyer de Cachan.

“ Depuis plus de 100 ans, le Foyer de Cachan a accueilli, formé et éduqué près de 50 000 jeunes en difficultés scolaires et souvent familiales. Nous sommes persuadés que l’enseignement professionnel est le moyen le plus efficace pour les aider à reprendre confiance en eux et à devenir autonomes. Investir dans des plateaux techniques, leur fournir le matériel le plus moderne, les équiper en outils informatiques, c’est leur permettre d’acquérir des compétences, d’apprendre un métier, de réussir leur vie. Choisir le Foyer de Cachan pour la taxe d’apprentissage, c’est choisir de leur construire un avenir. ”



Des questions  
concernant votre  
Taxe d’Apprentissage ?

Contactez Carole Monsec  
carole.monsec@foyerdecachan.fr  
01.45.46.70.56



**Le Foyer de Cachan**  
Association reconnue d’utilité publique  
36, avenue du Président Wilson  
94234 CACHAN CEDEX  
[www.foyercachan.asso.fr/](http://www.foyercachan.asso.fr/)